

Coup d'envoi des nouveaux vestiaires



TRAVAUX
Les chantiers
en 2018
p. 10 à 12



ENFANCE
La vie est une
fête foraine
à la journée Unicef
p. 13



**ART
CONTEMPORAIN**
Aux Tanneries,
habitats de tous
les possibles
p. 15



Journée UNICEF, dimanche 19 novembre - P.13



Concert de Noël avec l'ensemble Vox Luminis, dimanche 10 décembre - P.14



Noël à la belle étoile, samedi 9 décembre - Marché de Noël, dimanche 10 décembre - P.17

- 03 **DE VOUS À MOI**
- 04 **INFOS SERVICES - AGENDA - À SAVOIR**
- 05 **INFOS MUNICIPALES**
- 06 **PHOTOS SOUVENIRS**
- 08 **SPORT**
 - Coup d'envoi des nouveaux vestiaires
- 09 **SANTÉ**
 - L'offre de soins s'agrandit
- 10 **TRAVAUX**
 - Les chantiers en 2018
- 13 **ENFANCE**
 - "La vie est une fête foraine..." à la journée UNICEF
- 14 **CONCERTS**
 - Voix, luth et mélancolie
 - 31 musiciens chantent
- 15 **ART**
 - Aux Tanneries, habitats de tous les possibles
- 16 **PARTAGE**
 - La ludothèque vous accueille
- 17 **SORTIR**
 - Amilly conte Noël
- 17 **TRIBUNE LIBRE**
- 18 **DÉTENTE**
 - Les animations à la médiathèque
 - Un livre, un titre
 - CD adulte

Amilly-Espaces est le magazine bimestriel de la ville d'Amilly (Loiret)

Directeur de la publication : Gérard Dupaty - Responsable de la rédaction : Marie-Laure Carnezat - Rédaction : Mylène Jourdan
 Réalisation : service Communication de la Ville - communication@amilly45.fr - Tél. 02.38.28.76.25 - Site internet officiel de la Ville : amilly.com

Crédits Photos : DR

Photo de couverture : Inauguration des vestiaires du stade Georges-Clériceau

Pour toutes vos suggestions, merci d'adresser un mail à communication@amilly45.fr à l'attention du responsable de service : Nicolas Tagot

Imprimé en France sur papier recyclé et certifié FSC. Imprimerie Leloup

En 2014, vous avez accordé votre confiance à notre équipe municipale sur la base d'un important programme de travaux, se traduisant par la construction de nouveaux équipements et la réhabilitation d'infrastructures existantes.

Au fil des exercices budgétaires, les élus ont confirmé par leur vote ce programme d'investissements. La concrétisation de projets significatifs tels le gymnase Ladoumègue, la Maison de la Petite Enfance, le Centre d'art contemporain - Les Tanneries, l'extension de la Maison des associations, pour n'en citer que quelques uns, et la réfection ou l'entretien d'une dizaine de rues ont marqué les trois premières années du mandat. Nous venons d'inaugurer les vestiaires du stade Georges-Clériceau et de nouveaux bureaux municipaux ouvriront au public d'ici quelques semaines, de même que le restaurant scolaire du Clos-Vinot.

Le programme se poursuit. Dans les mois à venir, nous lancerons les chantiers de réhabilitation du Moulin Bardin et de l'église de Saint-Firmin, essentiels pour la préservation et la mise en valeur de notre patrimoine bâti communal. En parallèle, et dans la continuité des projets menés dans les écoles et en faveur du secteur associatif, nous débuterons les travaux de construction du gymnase du Clos-Vinot. L'amélioration des bâtiments scolaires représente une part conséquente des investissements. Après l'extension de l'école élémentaire de Saint-Firmin, nous réaliserons l'extension de l'école maternelle.

Nos engagements seront tenus et, pour satisfaire les besoins des Amilloises et Amillois, nous avons décidé d'aller au-delà. Le futur accueil de loisirs à la Pailleterie est déjà sorti de terre tandis que la construction d'un nouveau restaurant scolaire à l'école de Viroy fait actuellement l'objet d'une étude.

L'action que nous menons ne se limite pas à améliorer le cadre de vie local. Nous sommes à l'écoute des difficultés rencontrées par les habitants. Sujet de préoccupation majeur, la désertification médicale est un mal difficile à traiter. Convaincus que la création d'un cabinet d'urgences médicales portée par un praticien du CHAM consistait une avancée, nous avons décidé de soutenir ce projet. Après quelques semaines de travaux d'aménagement réalisés par la mairie dans l'ancienne Maison de la Petite Enfance, cette structure a ouvert le 1^{er} octobre. L'affluence déjà enregistrée montre l'impérieuse nécessité de répondre à ces besoins.

Les fêtes de fin d'année approchent à grands pas. Je vous souhaite de partager des instants de bonheur avec vos familles et vos proches et vous invite à profiter des animations proposées par la ville, dont la nouvelle soirée de Noël organisée le 9 décembre.

Gérard Dupaty



Gérard Dupaty
Maire d'Amilly
Conseiller départemental du Loiret
Premier vice-président
de l'agglomération montargoise

INFOS SERVICES

Mairie d'Amilly : 3, rue de la Mairie
BP 909 – 45200 Amilly.
Tél. : 02 38 28 76 00

Clic M. le Maire :
mairie.amilly@amilly45.fr

Rencontrer M. le Maire :
sur rendez-vous les mercredis et jeudis
matins au 02 38 28 76 00

Accueil pièces d'identité et passeport :
02 38 28 76 00

Réservation de salles : 02 38 28 76 14

Service Affaires Générales - Associations - Élections :
02 38 28 76 12

Service Commande publique : 02 38 28 76 00

Service État-Civil : 02 38 28 76 16 / 20

Services Techniques et

Aménagement du territoire : 02 38 93 86 14

Secrétariat des élus : 02 38 28 76 00

Police Municipale : 02 38 28 76 00

Objets trouvés : 02 38 28 76 00

Centre Communal d'Action Sociale : 02 38 28 76 60

Espace Familial d'Écoute et d'Échanges :
02 38 28 76 09

Service Sports : 02 38 28 76 88

Service Jeunesse : 02 38 28 76 63

Piscine : 02 38 85 47 56

Médiathèque : 02 38 90 09 55

Service Scolaire : 02 38 28 76 66

Service Culturel : 02 38 28 76 68

Musée des Arts et Traditions : 02 38 98 00 87

Service du 3^e Âge : 02 38 28 76 56

Service Enfance : 02 38 28 76 71

Petite-Enfance : 02 38 28 76 78

École de musique : 02 38 85 03 34

Accueil de loisirs à La Pailleterie : 02 38 93 90 51

Cimetière intercommunal et crématorium :
02 38 89 28 57

Groupes scolaires et écoles

Clos-Vinot élémentaire : 02 38 98 30 75

Clos-Vinot maternelle : 02 38 28 76 85

Garderie Clos-Vinot : 02 38 98 61 31

Goths élémentaire : 02 38 85 39 78

Goths maternelle : 02 38 85 52 86

Garderie Goths : 02 38 85 52 85

Saint-Firmin élémentaire : 02 38 85 12 44

Saint-Firmin maternelle : 02 38 85 74 85

Garderie Saint-Firmin : 02 38 98 06 11

Viroy élémentaire : 02 38 85 36 54

Viroy maternelle : 02 38 85 89 87

Garderie Viroy maternelle : 02 38 85 89 86

Garderie Viroy élémentaire : 02 38 85 98 96

RASED : 02 38 98 70 46

E.R.E.A. Simone Veil : 02 38 28 38 48

Collège Robert Schuman : 02 38 28 11 53

Lycée du Chesnoy : 02 38 89 80 00

Urgences :

Pompiers : 18 / 02 38 90 07 37

SAMU : 15

Police secours : 17 / 02 38 28 38 28

Gendarmerie : 02 38 07 15 80

Propreté :

SMIRTOM : 02 38 87 37 38

Déchetterie : 02 38 87 37 38

L'AGENDA

NOVEMBRE

Exposition au Centre d'art contemporain - Les Tanneries "Scenes of engagements"	du mer. au dim. jusqu'au 26/11/17	de 14h30 à 18h00	Grande Halle
Carte blanche des grands élèves École de musique municipale d'Amilly	mercredi 15	18h30	Salle Jordi Savall
Les vendredis de l'orgue	17 - 24	18h00	Égl. Saint-Martin
Bourse aux jouets, cadeaux, livres, ski, matériel de puériculture, déco de Noël <i>Dépôt des articles</i> <i>Vente des articles</i>	lundi 20 mardi 21 mercredi 22 jeudi 23	de 14h00 à 18h00 de 9h00 à 12h00 de 9h00 à 18h30 de 9h00 à 12h00	Salle des Terres-Blanches
Repas UNRPA	mardi 28	dès 12h00	Espace J.-Vilar

DÉCEMBRE

Les vendredis de l'orgue	1 ^{er} - 8 - 15 - 22	18h00	Égl. Saint-Martin
Guerre d'Algérie Commémoration d'hommage aux "Morts pour la France"	mardi 5	9h45 10h15	Devant la mairie Stèle cimetière du bourg
Repas dansant	jeudi 7	12h00	Espace J.-Vilar
Conseil municipal	mercredi 13	20h00	Salle St-Loup
Soirée musicale École municipale de musique d'Amilly	mardi 19	20h00	Espace Jean-Vilar
Réveillon de la Saint-Sylvestre	dimanche 31	dès 19h45	Espace J.-Vilar

Agenda non exhaustif - Plus de dates sur amilly.com

Infos municipales • Amilly



Les époux Chalopin ont célébré leurs 70 ans de mariage. Le maire, Gérard Dupaty, a retracé leur vie commune lors d'une cérémonie organisée dans la salle des mariages. Un événement exceptionnel, qu'ils ont vécu entourés de leurs proches.

Le banquet d'automne a réuni 455 personnes à l'Espace Jean-Vilar. Les convives ont dégusté un repas servi par une trentaine d'agents de la Ville d'Amilly. Prochain rendez-vous le 22 avril (inscriptions avant le 11 avril auprès du service Affaires sociales – 3^e âge).



Sortie pour les aînés

Rappel

► Théâtre à Paris

Le service Affaires sociales - 3^e Âge propose une sortie, **dimanche 10 décembre**, pour assister à la pièce "Tant qu'il y a de l'amour", jouée au théâtre de la Michodière à Paris. L'amour (et la haine) est au cœur de cette comédie interprétée par les comédiens Patrick Chesnais, Marie-Anne Chazel, Laurent Gamelon et Valérie Bègue.



► S'inscrire au colis de Noël

Chaque année, pour les fêtes, la mairie d'Amilly offre un colis aux personnes âgées de 65 ans et plus résidant dans la commune. Pour en bénéficier, il suffit de se rapprocher du service Affaires sociales - 3^e Âge. Les personnes ayant déjà reçu un colis n'ont aucune démarche à faire. En revanche, celles qui ont changé d'adresse, de numéro de téléphone ou sont parties en maison de retraite, doivent le signaler au service. Date limite d'inscription : vendredi 24 novembre.

Plus d'informations auprès du service Affaires sociales - 3^e Âge
Tél : 02 38 28 76 56/60 ou social@amilly45.fr

Déchets ménagers : du changement dans la collecte

Le Smirtom, Syndicat mixte intercommunal de ramassage et de traitement des ordures ménagères, modifie ses tournées de collecte.

À Amilly, le secteur de Viroy est concerné par ces changements, effectifs à compter du 8 janvier 2018.

À partir de cette date, le ramassage des ordures ménagères aura lieu le lundi matin et la collecte sélective le lundi matin en semaine paire. Lorsque le lundi est férié, la collecte est effectuée le lendemain.

Pour connaître la liste des rues concernées ainsi que le calendrier des tournées, consulter le site amilly.com - rubrique Tri / Propreté.

Plus d'informations auprès du Smirtom - Tél : 02 38 87 37 38
et accueil@smirtom.fr

La mairie responsable du Pacs

Dévolu auparavant au tribunal d'instance ou au notaire, l'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est, depuis le 1^{er} novembre, de la compétence de la mairie. Les personnes qui souhaitent conclure, modifier ou dissoudre un Pacs doivent se rendre à l'état-civil.

Le Pacs fait l'objet d'une convention signée des deux partenaires. La liste des pièces à fournir est disponible sur le site Internet de la Ville d'Amilly.

Renseignements auprès de l'état-civil

Tél : 02 38 28 76 16 / 02 38 28 76 20

ou etat.civil@amilly.fr

Concours des illuminations et décorations de Noël

Les personnes désirant concourir doivent s'inscrire en mairie à l'accueil jusqu'au 2 décembre inclus, aux heures habituelles d'ouverture, munies d'un relevé d'identité bancaire ou postal.

Réveillon de la Saint-Sylvestre

► Cabaret, orchestre et repas gastronomique pour le Réveillon

Repas gourmet, spectacle grandiose, orchestre entraînant pour une soirée de réveillon du Nouvel An réussie. C'est ce que propose la Ville d'Amilly, le soir du 31 décembre. Le repas sera concocté par le traiteur L'Abeille royale, le spectacle assuré par la revue Precious et le bal animé par l'orchestre Patrick Bessière.

Amilly
Espace Jean-Vilar dès 19h45
Réveillon du nouvel an 2018

avec l'Orchestre **Patrick BESSIERE** et la Revue **PRECIOUS**

Réservez à l'Espace Jean-Vilar du 8 novembre au 5 décembre
du lundi de 14h à 17h00
du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h00

Repas préparé par le traiteur "Abeille Royale"
Prix : 115 € - Arrhes : 30 €
Enfant (5 à 12 ans) : 20 €

Renseignements 02 38 85 81 96

Réservez jusqu'au 5 décembre à l'Espace Jean-Vilar,

Tél : 02 38 85 81 96. Tarifs : adultes 115€ (arrhes 30€) ; enfants 20€.

LA VIE D'AMILLY EN IMAGES



Sous le charme de Babx

L'auteur-compositeur-interprète Babx a séduit le public de la médiathèque, vendredi 15 septembre. Le temps de la soirée, une bulle s'est formée autour de l'auditorium où régnait une ambiance musicale charmante, lancinante, planante.

Les bénévoles dans la lumière



Sans les bénévoles, pas d'association. Alors, la municipalité les honore chaque année à l'occasion d'une soirée qui met en lumière ces travailleurs de l'ombre. L'investissement de Francine Billard, présidente des J3 Gymnastique, et d'Alexandre Coquillet, des J3 Judo-jujitsu, a été particulièrement salué.

40 années de jumelage avec Nordwalde

Les 40 ans du jumelage entre Amilly et Nordwalde ont donné lieu à deux jours de célébrations dans la ville allemande. Cet anniversaire a été marqué par l'exploit réalisé par les membres français et allemands de l'association Amilly Rallye l'Europe : parcourir en courant les 669 km qui séparent les deux cités. Arrivés à destination en trois jours, ils ont terminé les derniers kilomètres sous les applaudissements des habitants de Nordwalde et des Amillois présents aux célébrations. D'autres associations avaient fait le déplacement, comme les Violons d'Amilly qui ont donné un récital durant le week-end.



Le patrimoine attire les curieux

Les visites organisées dimanche 17 septembre dans le cadre de la Journée du patrimoine aux plans d'eau des Savoies et des Népruns, au moulin Bardin et au Centre d'art contemporain-Les Tanneries ont attiré environ 400 participants.



L'engagement des associations solidaires salué

Les 30 bénévoles de l'antenne amilloise des Restos du cœur ont distribué 87.230 repas à environ 500 personnes depuis novembre dernier. Ils sont actuellement à la recherche de volontaires femmes, disponibles le mardi et le vendredi matin de 7h30 à 11 heures. Leur activité, qui s'accroît d'année en année, a été saluée par le maire de la Ville d'Amilly Gérard Dupaty à l'occasion du pot annuel de remerciement offert le samedi 14 octobre dernier aux bénévoles des associations solidaires de la commune. De leur côté, les bénévoles de la Bourse aux vêtements accusent une baisse des ventes en contradiction avec le dépôt qui lui, augmente. Le maire n'a pas manqué de les féliciter de leur investissement pour organiser les trois actions annuelles.




Coup d'envoi des nouveaux vestiaires



Devant des spectateurs installés dans des tribunes flambant neuves, sous un ciel gris mais dans une ambiance au beau fixe, l'AJA a vaincu l'USO 3-0 sur le terrain du stade Georges-Clériceau. Une belle affiche, réunie à l'invitation de la mairie d'Amilly et de la section des J3 Football pour marquer l'inauguration des vestiaires.

L'ancien bâtiment a été réhabilité puis agrandi par deux extensions. Désormais, huit vestiaires sont aménagés - dont deux homologués par la Fédération française de football - pour accueillir des équipes de niveau national. Le côté abritant les gradins a été rénové. La toiture a subi une réfection totale, les marches ont été recouvertes d'une résine de protection et repeintes. L'une des extensions constitue la buvette que les spectateurs peuvent fréquenter tout en continuant à regarder le match, ce qui n'était pas le cas auparavant.

Ces travaux ont été complétés par la réfection du tunnel d'entrée et de sortie des joueurs, la construction d'un bloc sanitaire ainsi que l'installation d'un éclairage aux normes adaptées aux personnes à mobilité réduite. La mairie n'en a pas tout à fait terminé avec l'aménagement du stade puisque la réfection de l'entrée du stade est à l'étude. 



Olivier Roulland,
président des J3 Football

Que pensez-vous de ces nouveaux vestiaires ?

Les anciens vestiaires étaient devenus vétustes donc ces travaux ont été appréciés des sportifs. Nous avons pris possession

des vestiaires dès le début de saison, en août. Ces équipements profitent à toutes les équipes, des U6 aux séniors en passant par les équipes féminines. Nous pouvons travailler dans le confort, c'est important.

Comment se sont déroulés les mois de travaux ?

Pendant le chantier, la municipalité nous a soutenus pour passer ce cap dans de bonnes conditions en installant des constructions modulaires faisant office de vestiaires. Je la remercie.

En chiffres

- › Coût 1,9 million € TTC
- › 381 960 € TTC de subventions de la Région, du Département et de la Fédération Française de Football


L'offre de soins s'agrandit

Le Docteur Abdelmalek Mazouz a ouvert le 1^{er} octobre dernier, un cabinet de soins et consultations d'urgence au 32, rue Vincent-Scotto à Amilly.



Le concept de ce cabinet s'appuie sur le principe de consultations non programmées et le modèle des maisons médicales. Il répond à des besoins de santé de la populations que cet ancien urgentiste en poste au Centre hospitalier de l'agglomération montargoise (Cham) depuis 1994 dont 18 ans aux urgences, a identifiés.

Il s'agit d'abord de développer une activité de médecine générale de premiers recours avec une prise en charge rapide et de qualité, sans attendre plusieurs heures aux urgences. L'objectif est, par ailleurs, de traiter des maladies sans gravité, nécessitant cependant une prise en charge rapide (angine, gastro-entérite, petite traumatologie type entorse) en cas d'indisponibilité du médecin traitant. Toujours dans le but d'écourter l'attente des patients et dans une logique de complémentarité avec l'offre de soins locale, le praticien procède aux renouvellements d'ordonnance et aux actes de vaccination.

Je fais ce qu'un médecin traitant fait, sans en être un, explique-t-il. En clair, il n'est pas question pour lui de proposer aux patients qui franchissent les portes de son cabinet de devenir leur médecin traitant, à l'exception des personnes fragiles, âgées ou éprouvant des difficultés pour se déplacer. 

Trois médecins l'an prochain

En janvier, le Docteur Ascofar s'installera dans le cabinet aux côtés du Docteur Mazouz. Un troisième médecin devrait normalement compléter l'équipe. En fonction du jour et de l'horaire de la consultation, le patient aura affaire à l'un de ces trois professionnels de santé. Pour l'instant, le cabinet est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 heures. Les horaires seront définitivement établis lorsque l'effectif du cabinet sera au complet.

Une aide à l'installation apportée par la mairie



À la recherche de locaux pour installer son cabinet, le Dr Mazouz a sollicité la Ville d'Amilly. La commune a répondu favorablement à cette requête en louant le bâtiment situé au 32, rue Vincent-Scotto, qui accueillait jusqu'au 1^{er} avril dernier l'ancienne Maison de la Petite Enfance. Pour permettre l'ouverture rapide du cabinet, la mairie a réalisé des travaux d'aménagement pour un montant estimé à 63.000€ (HT) environ. Une demande de subvention a été adressée au conseil départemental du Loiret afin de financer cette opération.

De nouveaux professionnels de santé à Amilly

Les masseurs kinésithérapeutes,
Adrian Nawrocki et
Kamila Nawrocka
11, place des Terres-Blanches
Tél : 09 52 20 98 67

L'ostéopathe, Charles Beets
267, rue Albert-Frappin
Tél : 06 49 20 49 99

Le chirurgien-dentiste,
Dr Khalifa Ragheb,
291, rue Albert-Frappin
Tél : 02 38 85 52 69

Vous pourrez retrouver dans l'agenda pratique 2018, qui sera distribué en début d'année, toutes les informations liées à la santé sur Amilly.

Informations pratiques

Cabinet de soins et consultations d'urgence du Montargois
32, rue Vincent-Scotto à Amilly
Prise de rendez-vous au 02 18 12 69 81 ou sur le site www.doctolib.fr



♦ Accueil de loisirs

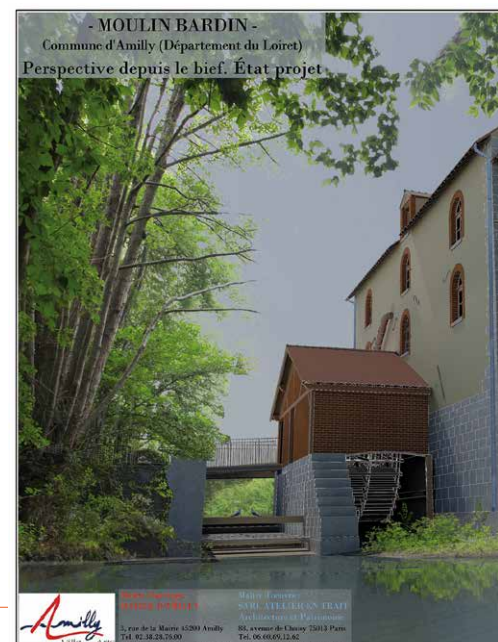
La construction du futur Accueil de loisirs de la Pailleterie est officiellement lancée. À l'occasion de la pose de la première pierre, les enfants inscrits au centre ont donné un spectacle sur la chanson "Tout le bonheur du monde" aux élus locaux et parlementaires réunis. Un heureux présage, pour la suite du chantier et de l'activité de l'accueil de loisirs, dont l'ouverture est attendue pour les vacances de l'été 2018.



♦ Moulin Bardin Pourquoi ce projet ?

► Gérard Dupaty

L'histoire du Moulin Bardin fait partie de l'histoire d'Amilly. Nous avons eu la chance de pouvoir l'acheter avec tout son matériel. Le projet consiste à le préserver et le mettre en valeur grâce aux travaux de réhabilitation du bâti menés par la Ville et à la restauration des machines engagée par l'Association de sauvegarde et d'animation du Moulin Bardin d'Amilly. Le but étant de l'ouvrir à la visite. L'enjeu est important sur le plan touristique puisque le moulin se situe à proximité d'un point d'accueil de la véloroute, et à quelques mètres des plans d'eau des Savoies et des Népruns.



- MOULIN BARDIN -
Commune d'Amilly (Département du Loiret)
Perspective depuis le bief. État projet


 Mairie - Bureau
 2, rue de la Mairie 45200 Amilly
 Tél. 02 38 28 75 00
 Email : mairie@amilly.fr


 Mairie - Bureau
 SARL ATELIER DES TRAIT
 88, avenue de Chanzy 45013 Paris
 Tél. 06 80 69 12 82
 Email : ateliers@ateliersdestrait.com

rs en 2018

♦ Église Saint-Firmin

Pourquoi ce projet ?

► Gérard Dupaty

La Ville possède un patrimoine ancien limité. Il nous faut donc le conserver et l'améliorer lorsque cela s'avère nécessaire. L'église est en mauvais état. Un diagnostic a montré que la restauration menée au XIX^e siècle a mis à mal la structure de l'édifice datée du XVI^e. Pour retrouver l'authenticité architecturale de cette époque, nous devons reprendre la charpente. Pour faciliter l'accès à l'intérieur de l'église, nous tracerons un chemin depuis le parking situé à l'arrière de l'édifice, accessible par la rue du Pressoir. Chemin qui aboutira à la porte de la façade ouest.

En quoi consiste-t-il ?

Nef et chœur : traitement de la voûte, du sol, des murs et de la couverture pour améliorer les performances d'isolation ; voûte réalisée en bois ; nettoyage du mur du chevet et restauration des peintures ; installation d'un chauffage au sol et revêtement en carreaux de terre cuite.

Vitraux : nettoyage, pose de verrières de protection, dépose du petit vitrail et restauration des parties en vitraux losangés.

Toiture : restauration complète avec restitution de ses dispositions d'origine : tuiles plates, faitage en tuiles bâtières, gouttières rampantes, tuyaux de descente en cuivre.

Clocher : nettoyage complet ; installation d'un nichoir à effraie

Où en est-on ?

Les travaux débiteront au 2^e trimestre 2018.



En quoi consiste-t-il ?

Bâtiment principal : charpente révisée, couverture entièrement refaite en tuiles plates, restauration des portes, fenêtres changées en totalité, reprise de toute l'installation électrique.

Bâtiment de la roue : restauration de la structure en bois ; remplacement des 8 rayons et des 32 aubes de la roues.

Extension moderne : elle sera détruite et remplacée par un nouveau bâtiment abritant les escaliers et les sanitaires.

Où en est-on ?

Les appels d'offre seront lancés en janvier.

Début des travaux prévu au 2^e trimestre 2018.

mars 2017
 PERMIS DE CONSTRUIRE PC6
 MOULIN BARDIN
 Plan projet, n°1616

♦ Extension et réaménagement de l'école maternelle de Saint-Firmin Pourquoi ce projet ?

► Gérard Dupaty

Ce projet répond à deux impératifs : répondre à la hausse des effectifs et offrir un confort d'accueil convenable aux enfants et au personnel. Les difficultés liées aux sanitaires et aux salles des maîtres seront notamment résolues.

En quoi consiste-t-il ?

Le bâtiment existant d'environ 800 m² sera réaménagé, de manière à intégrer un local propre pour enfants, un vestiaire pour le

personnel ainsi que le bureau de la direction d'établissement. La surface impactée avoisinera les 130 m². Une extension de 200 m² sera construite. Elle abritera notamment des locaux entretien, une salle de réunion, un local pour les ATSEM ou encore un local à vélo. Les travaux comprennent également la création d'un préau de 60 m², d'une capacité d'accueil de 50 enfants.

Où en est-on ?

Début des travaux attendu en juillet 2018



♦ Gymnase rue Albert-Frappin Pourquoi ce projet ?

► Gérard Dupaty

La construction du gymnase est incluse dans une opération plus globale de réhabilitation du groupe scolaire du Clos-Vinot, qui s'étalera sur plusieurs années. Le gymnase actuel est totalement obsolète et doit être remplacé par un équipement neuf qui sera érigé sur un terrain donnant à la fois sur l'école et sur la rue Albert-Frappin. Cette double entrée offrira un accès direct aux élèves de l'école par la cour de l'établissement et permettra aux associations d'utiliser cet équipement sans entrer dans le périmètre de l'école.

En quoi consiste-t-il ?

La superficie du gymnase devrait dépasser les 650 m². La mairie souhaite qu'il comprenne, au niveau des surfaces de jeu, deux terrains de baskets avec paniers rabattables et un terrain de handball avec buts repliables sur la même emprise. À ces éléments s'ajouteront des vestiaires et des locaux techniques (rangement de matériel, entretien...).

Où en est-on ?

Le permis de construire est délivré et les travaux commenceront dans le 2^e trimestre 2018.

“La vie est une fête foraine...” à la journée UNICEF

La Journée UNICEF promet bien des surprises aux familles. Cette année, les traditions de l'art forain ont retenu l'attention du service Éducation/Enfance, organisateur de l'événement en partenariat avec le service Petite Enfance, le service Jeunesse et la Médiathèque.

Qui dit “arts forains”, évoque l'incontournable “pêche aux canards”, en passant par le “chamboule-tout” bien sûr, mais pas seulement...

Toujours prêts à jouer le jeu, les animateurs prendront les traits des personnages emblématiques de l'univers forain et circassien. La femme à barbe, l'homme le plus fort du monde, le fakir, le charmeur de serpents viendront compléter la galerie des clowns et jongleurs en tous genres! Artistes d'un jour, les enfants participeront à de drôles de numéros de dressage de fauves, de parcours ludiques avec des chevaux ou de calcul mental canin.

Côté sucreries, on retrouvera toutes les saveurs d'une fête foraine : barbe à papa, pop corn, crêpes...

Les petites mains des enfants et des jeunes s'activent déjà pour que les objets fabriqués sur le thème choisi soient vendus au profit des actions de l'UNICEF, sans oublier les poupées Frimousse.



Dimanche 19 novembre, de 14h à 18h - Espace Jean-Vilar - Entrée libre et gratuite

Pour clôturer la journée, jongleurs, clowns et équilibriste du cirque STAR entreront en scène pour un final grandiose.

Avant le spectacle, les artistes seront présents dans la salle pour des ateliers autour de l'art du cirque et du maquillage.

Si les visiteurs souhaitent connaître leur avenir -celui de la journée du 19 novembre en tout cas- pas de problème, une mystérieuse voyante le leur prédira : de la joie, de la joie et encore de la joie! 🍴



Voix, luth et mélancolie

Dimanche 19 novembre - 18h - Église Saint-Martin

"Thou mighty God !"

John Dowland (1563-1626) a placé l'émotion au cœur de son œuvre. Ce sont ses chansons et ses airs que le ténor anglophone Paul Agnew et le luthiste Charles-Edouard Fantin reprennent. La voix dialogue avec l'instrument. Elle se retire parfois, laissant le luth transmettre, seul, un sentiment de mélancolie si chère au compositeur. "Flow my teares", "Lachrimæ", "Come again"... Les titres de ses œuvres sont éloquentes et évocateurs : pour Dowland, l'amour rime avec plaisir et souffrance. Plongé dans cette atmosphère intimiste, d'une puissante délicatesse, le spectateur est emporté. 🎻



31 musiciens chantent "Un Noël à Leipzig"



Dimanche 10 décembre - 20h30 - Église Saint-Martin

Pour ce concert de Noël, les 31 musiciens de l'ensemble Vox Luminis ont choisi d'emmener le public à Leipzig. C'est dans cette ville allemande que Jean-Sébastien Bach (1685-1750) a mis en musique, à l'approche de Noël, un chant de louange : le Magnificat. Porté par un chœur à cinq voix et une riche orchestration, le Magnificat BWV 243 de Bach reprend des textes de l'Ancien Testament. Son prédécesseur au poste de "Thomaskantor" (Cantor à l'église Saint-Thomas), Johann Kuhnau (1660-1722) a, lui aussi, composé un Magnificat que Vox Luminis interprètera. Célèbre pour son "Canon en ré majeur sur une basse obstinée" aussi appelé "Canon de Pachelbel", qui a inspiré Mozart et les Beatles, Johann Pachelbel (1653-1706) a composé de nombreuses œuvres vocales. Vox Luminis a sélectionné l'une d'entre elles, la cantate "Jauchzet dem Herrn alle Welt" pour introduire son concert. 🎻

Pour en savoir plus :

Espace Jean-Vilar - 264 rue de la Mère-Dieu - Amilly 45200 - Tél. : 02 38 85 81 96 - Courriel : ejv@amilly45.fr
Plein tarif : 17€ - tarif réduit et groupe : 12€ - enfants de < 12 ans : 5€ - Gratuité pour les enfants de l'École de musique d'Amilly
Possibilités d'abonnement (pour les concerts organisés par la Ville d'Amilly) - 3 concerts : 45€ - 5 concerts : 70€
Nouveau : paiement en chèques Clarc possible

Aux Tanneries, habitats de tous les possibles

Le Centre d'art contemporain – Les Tanneries propose une série d'événements autour du thème de la Biennale d'architecture d'Orléans "Marcher dans le rêve d'un autre", dont le volet consacré aux travaux de Guy Rottier fait actuellement l'objet d'une exposition présentée dans la Galerie haute. Ces projections (documentaire ou film) et installation vidéo et sonore donnent à penser qu'habiter, c'est avant tout considérer des formes de vies qui peuvent faire histoire, qu'elles soient liées à un idéal utopique ou en résistance au devenir du monde.

Projections

Entrée libre et sur réservation
"Huerfano Valley"

La photographe et vidéaste suisse Elisa Larvego s'intéresse à l'histoire d'une communauté hippie installée dans les années 60 dans la vallée de Huerfano dans le Colorado. Qu'en reste-t-il aujourd'hui? La réalisatrice est partie sur leurs traces. Elle filme les vestiges de constructions, les quelques habitants qui continuent à y vivre. Plus encore, le souvenir d'idéaux et les traces de cette utopie.

Samedi 18 novembre, de 15h à 16h40

"La Maison"

Une maison de campagne en mauvais état propriété d'un homme qui invite les artistes et autres créatifs à occuper le lieu, l'habiter, lui donner vie. L'histoire de "La Maison" de Mali Arun, est simple : elle parle d'envies de projets de vie et de la difficulté à les coordonner les uns aux autres. L'inachèvement actuel du film amènera la réalisatrice à travers plusieurs séquences, à aborder les possibilités de récits qui s'offrent pour

raconter cette histoire en devenir au public du Centre d'art.

Samedi 20 janvier, de 15h à 17h

Installation vidéo et sonore

"Dingzihù"

Installation vidéo et sonore sur trois écrans, "Dingzihù" met en scène le danseur Iker Arrue exerçant son art au milieu des "maisons clous", ces habitations cernées par des infrastructures routières ou immobilières qui résistent aux assauts des promoteurs. Installée au cœur de l'installation de Wesley Meuris qui sera alors en cours de démontage, l'œuvre de l'artiste Eva Borner fait osciller le spectateur/auditeur entre souffrances et espoirs. Elle donne à voir et à penser les modifications de nos paysages respectifs, qu'ils soient réels (mondialisation) ou liés à la création, venant au fil des saisons artistiques, sous des formes diverses, renouveler la perception des tanneries et de ses espaces.

Du 3 janvier au 3 février, Grande halle

Réservations à contact-tanneries@amilly45.fr
Tél : 02 38 85 28 50.

Plus de renseignements sur le site lestanneries.fr



Vidéo still de Huerfano Valley, © Elisa Larvego

L'architecture régionale exposée



Amilly sera l'une des cinq villes visitées par l'exposition itinérante "L'architecture du quotidien, 2006-2016 – 10 ans de création architecturale en région Centre – Val de Loire", avec Tours, Blois, Chinon et Bourges.

Le Centre d'art contemporain – Les Tanneries a été sélectionné par la Maison de l'architecture de la région pour figurer parmi les 50 projets valorisés à l'occasion de cette exposition. Il est classé dans la catégorie "Réhabilitations/Reconversions", l'un des 12 thèmes développés. Les vocables utilisés pour regrouper les bâtiments ("Architectures machines", "Filière bois", "Disparitions"...), intriguent autant qu'ils laissent imaginer les directions prises par la commissaire d'exposition Elke Mittmann.

Pour découvrir ce qu'il en est dans la réalité, rendez-vous à la salle Saint-Loup, jusqu'au 9 décembre. Entrée libre le samedi et le dimanche de 14h30 à 18 heures.

Gratuit.

La ludothèque vous accueille

Installée au 304, rue de la Libération, la Ludothèque municipale d'Amilly est ouverte à tous les publics. Contrairement aux idées reçues, son accès n'est pas réservé aux tout-petits ni même aux enfants ! Toutes les générations peuvent s'y retrouver : enfants, parents, grands-parents.

Le jeu crée un langage universel et permet la rencontre. La ludothèque est un lieu d'échange et de partage culturel, à fréquenter en famille ou entre amis. Les barrières sociétales s'estompent au profit d'un essentiel qui se fait jour : se faire plaisir.



Quatre bonnes raisons de se rendre à la ludothèque

- 1 Un catalogue de jeux et de jouets bien fourni : jeux de règles, jeux d'exercices, jeux symboliques, jeux de construction.
- 2 Des jeux connus et moins connus pour varier les plaisirs
- 3 Les conseils avisés de la ludothécaire
- 4 Un jeu vous plaît mais vous hésitez à l'acheter ? Testez-le !

Sur place ou à emporter

Jouer sur place ou chez soi ? À vous de choisir !

Pour jouer sur place, deux options possibles :

- présenter sa carte d'adhésion (Amillois, 10 € ; extérieurs 15 €)
- régler un montant de 2,50 € par séance

Pour emprunter, deux conditions :

- prendre la carte d'adhésion
- présenter sa carte de 10 prêts (Amillois, 10 € ; extérieurs 15 €)

Il est possible d'emprunter au maximum jusqu'à 2 jeux à la fois pour 2 semaines.

Renseignements

Ouverture au public :

pendant les périodes scolaires : le mercredi et le samedi de 14 h à 18 h

Pendant les vacances scolaires : du mardi au samedi de 14h à 18h

Ludothèque d'Amilly - 304, rue de la Libération

Renseignements - Tél : 02 38 28 76 75

Amilly vous conte Noël

Noël, ses retrouvailles, ses repas délicieux, ses cadeaux échangés, ses décorations lumineuses et scintillantes, ses traditions familiales... Cette période de l'année est appréciée des enfants. Pour leur faire plaisir, la Ville d'Amilly a initié l'animation "Noël à la belle étoile".

C'est dans une ambiance de veillée de Noël que les visiteurs passeront la soirée du 9 décembre. Dans un coin de la halle transformé en salon, les conteurs de l'association Chimère et Mélusine réciteront des histoires de Noël. À quelques pas de là, les Elfes de lumières défilent, du haut de leurs échasses, dans le décor féerique du bourg.

Les enfants n'auront pas le temps de s'ennuyer puisqu'entre les spectacles, ils pourront écrire leur lettre au Père Noël, s'amuser avec des jeux en bois, créer des couronnes à l'atelier Rudolph le renne et participer à l'atelier des lutins pour fabriquer des décorations qu'ils accrocheront au grand sapin, roi de la place de l'Église. Mais l'événement le plus attendu de la soirée sera sans nul doute l'arrivée du gros bonhomme rouge à barbe blanche...



Samedi 9 et dimanche 10 décembre, au Centre bourg.

Samedi de 18h à 22h

- contes de Noël
- les Elfes de lumière
- présence du Père Noël

Dimanche de 9h à 18h

- grand marché avec 40 exposants

Se restaurer dès samedi soir et dimanche toute la journée

- > crêpes, tartiflette, burgers, bugnes,
 - > buvette avec chocolat chaud et vin chaud
- Par l'association C du + et le traiteur Vétois

Plus de renseignements sur amilly.com

Tribune Libre

CSG : Contribution anti-Sociale Généralisée

Macron l'avait promis et écrit noir sur blanc, le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) enregistre une hausse de la CSG de 1,7 point (soit 20 % d'augmentation).

Les comptes de la ville affichent un équilibre plutôt bienvenu, mais notamment "grâce" à une fiscalité plutôt lourde.

Si il est promis une compensation "progressive" par la baisse des charges sur les salaires, ce ne sera pas le cas pour nos retraités. À cela s'ajoute la création de l'IFI impôt sur le patrimoine qui décourage tout enracinement, touchant de plein fouet les classes moyennes.

Ces mesures macroniennes, la baisse accélérée des dotations de l'État, les bombes budgétaires à retardement que le gouvernement précédent a caché (qui était le conseiller économique de F. Hollande déjà ?), font que nous devons être vigilant aux dépenses à venir.

Le Front National soutient la politique d'investissement de la ville, mais attention donc, aux caprices et les dépenses peu judicieuses. Le président a l'honnêteté de dire à quelle sauce seront mangés les contribuables et nos villes rurales, la municipalité ne pourra pas prétendre être prise au dépourvu par l'État.

L'équipe Bleu Marine.



Martine Chobert, commission :
Affaires sociales
martine.chobert@amilly45.fr



Ludovic Marchetti, commission :
Travaux, Aménagement du Territoire
Commande Publique
ludovic.marchetti@amilly45.fr

Extrait du règlement intérieur du Conseil Municipal (article 35) voté lors de la séance du 22 octobre 2014 "Le Maire, en tant que Directeur de la publication, ne saurait contrôler le contenu des articles publiés qui n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs" (CE, 7 mai 2012, élections cantonales de Saint Cloud, n° 353536). Les textes sont placés sous l'entière liberté et responsabilité de leurs auteurs, mais les attaques et mentions diffamatoires, injurieuses ou discriminatoires ne sont pas admises."

Les animations à la médiathèque

Conférence-débat autour du cyber-harcèlement et cyber-sexisme vendredi 17 novembre à 18h30

Création de faux profils, diffusion de rumeurs infondées ou encore envoi de messages d'insultes, le cyberharcèlement est aujourd'hui en voie de banalisation. Chaque internaute ayant laissé des traces sur Internet peut devenir victime de ce phénomène, et les femmes sont particulièrement touchées. Parlons-en ensemble avec l'association Femmes solidaires, qui animera à la médiathèque une conférence-débat autour de cette thématique. À partir de 15 ans, sans réservation.

Les petits déjeuners littéraires

samedis 18 novembre et 9 décembre à 10h30

Evelyne, votre chroniqueuse littéraire préférée, vous présente de nouvelles perles littéraires à découvrir le plus vite possible. Venez en parler autour d'un petit café ! Public adulte.

Le mois du film documentaire - "Pour un futur collectif"

La notion de développement, d'abord conçue comme simple attribut de la croissance économique, n'est plus toujours synonyme de progrès. Dans notre société en pleine mutation, il tend à changer nos modes de vie ainsi que le rapport entre les membres de la communauté et impacte irrémédiablement notre environnement. Il apparaît indispensable de penser de nouveaux paradigmes. Remettre l'humain au centre, remodeler notre rapport à la nature et aux autres, reprendre le contrôle de notre monde pour le préserver, pour tendre vers une société de progrès durable. De nombreuses démarches existent où le citoyen redevient acteur, où la mise en commun est créatrice de développement mais aussi, et surtout, de lien.



Projection du vendredi 24 novembre à 20h

Changement de propriétaire, de Luva Vink et Aurélien Lévêque – 2015

Changement de propriétaire suit de l'intérieur une aventure citoyenne défendant une idée aussi fiable qu'utopique : celle de la terre comme bien commun. Rassemblés par l'action concrète, les membres du mouvement "Terre de Liens" mettent en œuvre les moyens nécessaires à la mutation de notre rapport à la terre. Le film montre qu'à travers cet engagement, c'est l'organisation même de notre société qui est remise en question. Et si avec le capitalisme, on arrivait à collectiviser les terres ?

Séance en présence de l'association Terre de Liens - Centre-Val de Loire. À partir de 15 ans.

Les Vendredis Ciné - cycle "Le cinéma c'est la vie" vendredi 8 décembre à 20h



Découvrez avec un dernier film l'histoire d'un genre cinématographique qui raconte la vie, sous forme romancée, d'une célébrité. De Marilyn Monroe à Claude François, de Jackie Kennedy à Chet Baker, le biopic couvre tout ou partie d'existences qui intriguent et fascinent... À partir de 15 ans.

Ciné mômes - cycle "Différents"

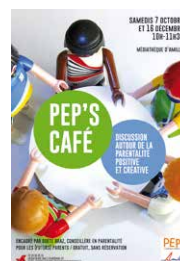
samedi 9 décembre à 17h



Sensibiliser au handicap, parler avec les enfants des différences, de la citoyenneté, de la tolérance, du respect de l'autre : c'est ce que vous propose le dernier cycle cinéma jeunesse de l'année. Sortez des sentiers battus avec la diffusion de trois films accessibles dès 3 ans. Pour les 3-7 ans.

Pep's café

samedi 16 décembre de 10h à 11h30



Si vous avez envie d'en apprendre plus sur la parentalité positive et dédramatiser des situations parfois complexes à vivre, rendez-vous à la médiathèque pour le Pep's café proposé par Odète Braz. Conseillère en parentalité, elle animera la discussion autour d'articles du magazine Pep's, qui traite du sujet de l'éducation bienveillante.

Les enfants peuvent venir, des jouets et des livres sont mis à leur disposition pour s'amuser.

Public adulte.

'C'est pas vrai, t'as menti !' - spectacle de Gilles Bizouerne

samedi 2 décembre à 16h

Venez déguster un grain de folie, un goût d'inattendu.

Chaud devant ! Des aventures pittoresques, des personnages truculents, des voyages inédits... Dans une joyeuse fougue, Gilles Bizouerne s'amuse à mettre le monde sens dessus dessous. Entre éclats de rire et frissons, une rencontre cocasse et ludique. Durée : 50 minutes.

Public familial à partir de 5 ans.

Sans réservation dans la limite des places disponibles.



Toutes les animations de la médiathèque sont gratuites, et sans réservation sauf exceptions bien spécifiées. Il n'est pas nécessaire d'être inscrit à la médiathèque pour y participer.

Pour en savoir plus

Médiathèque d'Amilly - 56, rue des Droits-de-l'Homme - Tél. 02 38 90 09 55

Courriel : mediatheque.amilly@agorame.fr

www.facebook.com/mediathequedamilly/info

Ouverture au public : le mardi de 14h00 à 18h00, le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, le vendredi de 14h00 à 19h30 et le samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Un livre, un titre

LES TROIS BOUCS : DE BJORN F. RORVIK, ILLUSTRÉ PAR GRY MOURSUND (ÉDITIONS CAMBOURAKIS)

Connaissez-vous *Les trois boucs*, un conte populaire nordique ? Un petit, un moyen et un grand bouc, trois frères, effectuent chaque été un voyage jusqu'à de verts pâturages, mais doivent affronter un horrible Troll, qui les attend caché sous le pont. Clip, Clap, Clop, qui sabote sur mon pont de bois ? Pour qui a déjà lu ce classique, la grosse voix résonne comme un refrain et à trois reprises, c'est la ruse qui permet d'échapper à l'affreuse créature. Ici, l'auteur nous offre une version survitaminée de l'original. Dans cette réécriture, les trois boucs vont rapidement changer de route... Un nouveau panneau près du pont a fait son apparition : *Le Parc à Plouf*. À grand renfort de publicité et de tarif familial, les toboggans aquatiques ont raison de la fratrie qui décide de piocher dans le budget "gaufres" (qui en réalité les engraisent chaque été...), pour s'autoriser un petit plongeon. Mais une fois en tenue, douchés et à la queue-leu-leu pour la glissade géante, les boucs voient débarquer un intrus qui s'incruste sous l'escalier... le Troll ! Tonitruant, dégoulinant, effrayant, le voici qui campe sous le toboggan et terrorise tous les baigneurs. Ça ne va pas se passer comme ça ! Résolus à sauver leur été, les trois boucs provoquent leur ennemi pour mieux l'éliminer. Vitesse, fiesta et fou-rire garantis dans cet album où tout semble passé à la moulinette : envolé le conte un peu redondant et rassurant de notre enfance ! Les illustrations puisent toute leur énergie dans le dessin d'enfants et l'art du gribouillage. Jamais les ruses des trois boucs ne nous ont fait autant rire ! 🍷



Disponible à la médiathèque, Espace jeunesse, section Contes (C ROR).



CD - adulte

HITCHHIKER, NEIL YOUNG – 2017 [1976])

Réjouissons-nous, Neil Young, 50 ans de carrière l'an prochain, occupe toujours le terrain.

Si le Canadien continue de sortir quasiment un nouvel album par an, il offre également à ses fans régulièrement quelques petites surprises.

On découvre au fil des ans que de nombreux enregistrements ont été effectués sans pour autant être édités. Sous le nom de Neil Young Archives, ces pépites ignorées sortent régulièrement pour notre plus grand plaisir. Après de nombreux concerts inédits, voici que, cet été, la collection s'enrichit d'enregistrements en studio avec la sortie de *Hitchhiker*, volume 5 des Neil Young Archives.

Le fan absolu du Loner (Le solitaire) reconnaîtra sans doute la plupart des titres en regardant la tracklist. Une grande partie sera, en effet, enregistrée plus tard, dans des versions différentes ou en concert. Le disque recèle néanmoins deux titres totalement inédits.

Cet enregistrement regroupe une séance unique dans un studio de Malibu en Californie. La séance est datée du 11 août 1976 et elle est de toute beauté.

On y entend Neil Young là où il est le plus fascinant : dans une orchestration épurée au maximum où il s'accompagne uniquement à la guitare acoustique, hormis quelques notes d'harmonica et de piano. *Hitchhiker* ou quand le dépouillement confine à la pureté.

Et on se prête à rêver des nombreux autres trésors cachés dans la malle à archives de cette légende du folk encore bien vivante. 🍷

Disponible à la médiathèque, Espace musique et cinéma, section discothèque.

ÉTAT-CIVIL

Naissances :

Liam Ledroit, Noomi Bodard, Chris Asaad, Baya Ayadi, Grace Goho Kpene, Adam Salhi, Alessia Konate, Naël Picard, Joanna Laborde, Louise Przybylinski, Lila Kasapoglu, Léana Herselin, Livia Fouchet, Noah Protat, Raphaël Caloch, Naïa Pereira, Léo Dupont, Léonie Bauchet, Célia Leudet.

Mariages :

Alban Merlin et Marie Aubrée
Cédric Valade et Aurélie Guillard
Sylvain Lemitre et Cécile Perthuis
Elric Ligeron et Amélie Gaudillat
Vivien Sinagra et Delphine Sebillat
Vincent Daniello et Marie Sinama
Bobby Nogueira et Laura Chrétien
Kévin Lesien et Fanny Beaumel

Noces de platine :

M. et Mme Bernard et Eliane Chalopin

Décès :

Jacques Girault, Fernande Bertheau
veuve Bourgeois, Mireille Compoint,
Anne-Marie Segauist veuve Bridel,
Jean Ysabel, Françoise Fesselet ép.
Alix, Jean-Jacques Roy, Odette Dabzat
veuve Marzaki, Béangère Guerin
veuve Leloup, Germain Decaille, Lucile
Ricordeau veuve Norest, Françoise
Sanchez veuve Sanchez, Henri Timbert,
Daniel Calza, Michel Breussin,
Aline Bonnichon veuve Beaudenon,
Jeannine Besnard épouse Clézardin,
Geneviève Béjanoff épouse Vizatelle,
Bernard Mongault, Maurice
Baumgarten, Jean Henry, Nicole
Creuzot, Jeanne Szczezanik née
Hilpert, Suzanne Thierry veuve Petit,
Georgette Pennerier veuve Benoiton,
Henri Rouvera, Jeannine Richeux,
veuve Gaston, Suzanne Leroy ép.
Palluau, Henriette Jorda veuve Duciot,
Janine Crasson ép. Prieur, Serge
Broussau.

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine réunion :
mercredi 13 décembre
à 20h00 - Maison Saint-Loup.

Le compte rendu est régulièrement
affiché sur les panneaux extérieurs
face à la mairie et consultable sur le
site de la Ville amilly.com

Amilly

vous conte Noël

*Noël à la
belle étoile*

Samedi 9/12
18h00 à 22h00

Grand marché

Dimanche 10/12
9h00 à 18h00

*Concert
Vox Luminis*

Musique Ancienne
Dimanche 10/12
20h30 à l'Église

Centre-Bourg

Plus d'infos sur Amilly.com